



**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

# CHAMPIONNAT NATIONAL U18 DE BEACH VOLLEYBALL LUX YOUTH BEACH TOUR 2026 REGLEMENT

## 1. ORGANISATEUR

- 1.1. Fédération Luxembourgeoise de Volleyball asbl, 3, route d'Arlon, L-8009 STRASSEN ; ci-après FLVB.
- 1.2. Présidence Commission Nationale de Beach : Norma KEMP-ZAMBON, norma@flvb.lu.
- 1.3. Secrétariat FLVB et renseignements : tél. : +352 48 41 86, info@flvb.lu, www.flvb.lu.
- 1.4. Commission de Beach Volleyball : beach@flvb.lu. Prière d'adresser toute question à cette adresse e-mail. Les questions seront transmises aux membres de la Commission de Beach Volleyball.
- 1.5. Personne de contact à la FLVB pour le Beach Volleyball : Adrien Perchet, mail : adrien@flvb.lu.

## 2. OBJET DU CHAMPIONNAT

- 2.1. Le Championnat National U18 de Beach Volleyball est une compétition officielle organisée par la FLVB afin de développer la pratique du beach-volley chez les jeunes et de créer une passerelle progressive vers le championnat national senior.
- 2.2. Le championnat se compose de trois manches qualificatives et d'une manche finale nationale.

## 2.3. MANCHES QUALIFICATIVES ET FINALE

Compétition	Date	Lieu	Inscription
Manche qualificative 1	23/05/2026	Institut National des Sports	FLVB.lu / Beach / LUX Youth Beach Tour

Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
info@flvb.lu  
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608



NOVOTEL





**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Manche qualificative 2	12/06/2026	Institut National des Sports	FLVB.lu / Beach / LUX Youth Beach Tour
Manche qualificative 3	21/06/2026	Institut National des Sports	FLVB.lu / Beach / LUX Youth Beach Tour
Finales nationales	12/07/2026	Institut National des Sports	FLVB.lu / Beach / LUX Youth Beach Tour

### **3. CATEGORIE D'AGE ET CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- 3.1. Le Championnat National U18 est ouvert aux joueurs et joueuses nés en 2009 ou après.
- 3.2. La participation est ouverte à tous les joueurs et joueuses remplissant les conditions d'âge et les conditions administratives prévues par le présent règlement.
- 3.3. La FLVB peut accepter la participation de joueurs plus jeunes, notamment issus des catégories U16, afin de favoriser leur progression et leur intégration progressive dans le circuit national de beach-volley.
- 3.4. Le Lux Youth Beach Tour U18 est un championnat par genre 2x2 Garçons et 2x2 Filles, les équipes mixtes ne sont pas acceptées.

### **4. LICENCE ET CERTIFICAT MEDICAL**

- 4.1. Chaque joueur ou joueuse participant au Championnat National U18 doit être titulaire d'une licence FLVB valable pour la saison en cours.
- 4.2. Aucun joueur ne pourra participer à une manche du championnat si sa situation administrative ou médicale n'est pas conforme aux exigences de la FLVB.

### **5. AUTORISATION PARENTALE ET DROIT A L'IMAGE**

- 5.1. La participation d'un joueur mineur est soumise à l'autorisation de son représentant légal.
- 5.2. Cette autorisation est intégrée au formulaire d'inscription. Le représentant légal devra confirmer son accord pour la participation du joueur au championnat.
- 5.3. Le formulaire d'inscription comprend également une case spécifique concernant le droit à l'image. Les parents ou représentants légaux seront informés que des photos et vidéos pourront

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
info@flvb.lu  
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALLULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608



NOVOTEL





**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

être prises pendant les compétitions et utilisées par la FLVB à des fins de communication, notamment sur son site internet, ses réseaux sociaux, ses supports de promotion ou ses documents institutionnels.

5.4. L'autorisation relative au droit à l'image doit être donnée de manière explicite par le représentant légal.

## **6. ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS**

6.1. La FLVB et l'organisateur assurent l'organisation sportive de la compétition, mais ne se substituent pas à la responsabilité de surveillance générale des mineurs en dehors du cadre strict des matchs et de l'organisation sportive.

6.2 Lors de l'inscription, les coordonnées d'un adulte référent doivent être renseignées dans le formulaire d'inscription. Cet adulte doit pouvoir être contacté par la FLVB ou l'organisateur en cas de problème, d'urgence ou de situation nécessitant une prise de décision concernant le joueur ou la joueuse mineur(e).

## **7. FORMAT DE COMPETITION**

7.1. Le format de compétition dépendra du nombre d'équipes inscrites, du nombre de terrains disponibles, des conditions horaires et des contraintes d'organisation.

7.2. La FLVB est responsable de l'organisation sportive du championnat et détermine le format le plus adapté pour chaque manche.

7.3. Les règles officielles du beach-volley sont appliquées, sauf adaptations spécifiques décidées par la FLVB.

7.4. Une tolérance sur certains points de règlement peut être envisagée dans un objectif pédagogique ou organisationnel. Ces adaptations doivent être annoncées par l'organisateur avant le début du tournoi et doivent rester alignées avec la politique sportive de la FLVB.

7.5. L'objectif des manches qualificatives est de garantir un temps de jeu suffisant, une expérience positive et un cadre compétitif adapté au niveau des jeunes joueurs.

## **8. CLASSEMENT U18 ET INTEGRATION AU CLASSEMENT SENIOR**

8.1. Un classement général spécifique U18 sera établi sur l'ensemble du championnat.

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
info@flvb.lu  
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608



**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- 8.2. Les points obtenus lors des manches U18 compteront pour le classement général U18.
- 8.3. Les résultats obtenus dans le Championnat National U18 seront également intégrés au classement national senior avec un coefficient de 0,3 par rapport à un tournoi national senior équivalent.
- 8.4. Cette intégration a pour objectif de permettre aux jeunes joueurs de commencer à apparaître progressivement dans le ranking national senior et de faciliter leur transition vers les compétitions seniors.
- 8.5 Les points sont obtenus individuellement. Le total de point d'une équipe se calcule par la somme des points des deux joueurs/ses.

## **9. QUALIFICATION POUR LES FINALES NATIONALES**

- 9.1. Sont qualifiées pour les finales nationales les équipes ayant obtenu le plus de points au classement général U18.
- 9.2. Le nombre total d'équipes qualifiées pour les finales dépendra des possibilités d'organisation, du nombre d'équipes engagées et du format retenu par la FLVB.
- 9.3. Pour établir le classement qualificatif, les quatre meilleures performances seront prises en compte.
- 9.4. Un maximum de deux performances réalisées en tournoi senior pourra être pris en compte dans le total de points utilisé pour la qualification aux finales U18.
- 9.5. La FLVB se réserve le droit de préciser avant la saison les modalités exactes de calcul des points, notamment en cas d'égalité, de changement de partenaire, de forfait ou de participation à des tournois seniors.

## **10. INSCRIPTIONS ET FRAIS DE PARTICIPATION**

- 10.1. La procédure d'inscription au Championnat National U18 reprend les principes généraux applicables au championnat national senior, avec les adaptations nécessaires à une compétition jeunes.
- 10.2. Les inscriptions s'effectuent via le site internet de la FLVB, dans la rubrique Beach / LUX Youth Beach Tour.
- 10.3. Dans le formulaire d'inscription, les joueurs/ses doivent sélectionner le tournoi auquel ils souhaitent participer.

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
info@flvb.lu  
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608

**LU**EMBOURG  
LET'S MAKE IT HAPPEN



**NOVOTEL**

voyages  
**emile weber**



**ASPORT**  
sport fashion lifestyle  
sports meet fashion



**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

10.4. Pour toute question ou demande d'information complémentaire concernant les inscriptions, les joueurs, parents, clubs ou entraîneurs peuvent contacter la FLVB par e-mail à l'adresse suivante : [beach@flvb.lu](mailto:beach@flvb.lu).

10.5. Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 5 jours avant l'évènement.

10.6. Avant cette date limite, une équipe peut se désinscrire ou modifier sa composition sans conséquence particulière, sous réserve d'en informer l'organisateur selon la procédure prévue.

10.7. Après cette date limite, toute désinscription ou tout changement de paire devra être justifié par un motif recevable. Le justificatif devra être envoyé à la FLVB par e-mail à l'adresse suivante : [beach@flvb.lu](mailto:beach@flvb.lu).

10.8. Pour être valable, les joueurs/ses doivent disposer d'une licence FLVB valide avec médico à jour. Dans le formulaire, le consentement parental, le droit à l'image et la présence d'un référent sur site doivent être renseignés.

10.9. Les frais d'inscription sont fixés à 5 € / joueur, 10€ / équipe par tournoi, sauf indication contraire communiquée par la FLVB.

10.10. Le paiement peut être effectué soit par virement bancaire avant le tournoi, soit directement sur place le jour de la compétition.

10.11. En cas de paiement par virement bancaire, les coordonnées bancaires de la FLVB sont les suivantes : IBAN LU20 1111 0088 5427 0000 de la FLVB auprès de la CCPLULL.

10.12. Pour le paiement, prière de noter dans la communication du virement : NOM joueur/se 1 / NOM joueur/se 2 / U18 / date du tournoi concerné.

10.13. L'inscription n'est définitivement validée qu'après confirmation par l'organisateur ou la FLVB.

## **11. COACHING**

11.1. Le coaching est autorisé dans le cadre du Championnat National U18.

11.2. Les règles générales applicables au coaching dans le championnat national senior sont reprises, avec une application adaptée au contexte jeunes.

11.3. Le coach peut intervenir pendant les temps morts, les changements de côté et entre les sets.

11.4. Pendant les points, les encouragements sont autorisés, à condition qu'ils ne constituent pas un coaching tactique direct, ne perturbent pas le jeu et ne gênent pas l'adversaire.

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
[info@flvb.lu](mailto:info@flvb.lu)  
[www.flvb.lu](http://www.flvb.lu)

CCPLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALLULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608



**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

11.5. Les parents peuvent assurer un rôle de coach ou d'accompagnateur, sous réserve d'adopter un comportement calme, respectueux et conforme aux valeurs éducatives de la FLVB.

11.6. Tout coach, parent ou accompagnateur doit respecter les joueurs, les adversaires, les arbitres, les organisateurs et les autres personnes présentes sur le site.

11.7. Toute attitude excessive, agressive, contestataire ou contraire au bon déroulement de la compétition pourra entraîner l'exclusion du coach ou de l'accompagnateur du terrain ou du site de compétition, ainsi que d'éventuelles sanctions sportives.

## **12. TENUES ET EQUIPEMENTS**

12.1. Les joueurs sont libres de porter une tenue sportive adaptée à la pratique du beach-volley.

12.2. La tenue doit permettre une pratique sûre, confortable et conforme à l'esprit sportif de la compétition.

12.3. Lors des manches qualificatives, aucune obligation stricte d'uniformité n'est imposée aux équipes, sauf décision contraire de l'organisateur pour des raisons de lisibilité ou d'identification.

12.4. Pour les finales nationales, les deux joueurs ou joueuses d'une même équipe devront porter une tenue de couleur identique ou similaire afin de présenter une image cohérente et lisible de l'équipe sur le terrain.

## **13. ARBITRAGE**

13.1. Les matchs peuvent être arbitrés par des arbitres officiels, des arbitres en formation, des entraîneurs, des responsables désignés ou, lorsque cela est nécessaire, en auto-arbitrage.

13.2. En cas d'auto-arbitrage, les joueurs doivent respecter les principes de fair-play, d'honnêteté et de respect mutuel.

13.3. En cas de litige pendant un match, les joueurs doivent faire appel à l'organisateur ou au responsable FLVB présent sur le site.

13.4. Toute triche manifeste ou comportement volontairement contraire à l'esprit sportif pourra être sanctionné sportivement après analyse de la situation par l'organisateur et/ou la FLVB.

## **14. FAIR-PLAY, COMPORTEMENT ET ROLE DES PARENTS**

14.1. Le Championnat National U18 a une vocation sportive, éducative et formatrice.

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
info@flvb.lu  
www.flvb.lu

CCPLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608

**LU**EMBOURG  
LET'S MAKE IT HAPPEN



**NOVOTEL**

voyages  
**emile weber**



**ASPORT**  
sport fashion lifestyle  
sports meet fashion



**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

14.2. Le fair-play, le respect, le calme et le bon esprit sont exigés de l'ensemble des joueurs, coaches, parents et accompagnateurs.

14.3. Les parents et accompagnateurs doivent encourager les jeunes de manière positive et ne doivent pas intervenir de façon excessive dans le déroulement des matchs.

14.4. Ils ne peuvent pas contester directement les décisions d'arbitrage, interpeller les adversaires, exercer une pression sur les joueurs ou perturber l'organisation de la compétition.

14.5. Toute personne présente sur le site doit respecter les décisions de l'organisateur, du responsable FLVB et des arbitres ou personnes désignées pour encadrer les matchs.

14.6. En cas de comportement inadapté, l'organisateur ou le responsable FLVB pourra demander à la personne concernée de quitter le terrain ou le site de compétition.

14.7. Des sanctions sportives pourront également être prises à l'encontre du joueur, de l'équipe ou du club concerné si le comportement d'un accompagnateur nuit au bon déroulement de la compétition ou à l'image du championnat.

## **15. SECURITE, METEO ET FORTES CHALEURS**

15.1. La sécurité des joueurs est une priorité.

15.2. En cas de forte chaleur, d'orage, de terrain dangereux ou de toute autre situation présentant un risque pour les joueurs, l'organisateur ou le responsable FLVB peut adapter, interrompre, reporter ou annuler tout ou partie de la compétition.

15.3. En cas de fortes chaleurs, l'organisateur peut notamment prévoir :

- une augmentation du nombre de temps morts ;
- des pauses supplémentaires ;
- des breaks aux heures les plus chaudes ;
- un accès facilité à l'eau ;
- la possibilité pour les joueurs de boire à chaque changement de côté ;
- toute autre mesure nécessaire à la sécurité des participants.

15.4. L'organisateur mettra tout en œuvre pour assurer des conditions de pratique sûres et adaptées, dans la limite des moyens disponibles sur le site.

15.5. Les joueurs, coaches et adultes référents restent responsables de veiller à une hydratation suffisante et à une gestion raisonnable de l'effort.

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
info@flvb.lu  
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608

**LU** **EMBOURG**  
LET'S MAKE IT HAPPEN



**NOVOTEL**

voyages  
**emile weber**



**ASPORT**  
sport fashion lifestyle  
sports meet fashion



**Fédération  
Luxembourgeoise de  
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

## **16. RECLAMATIONS, LITIGES ET SANCTIONS**

- 16.1. Toute réclamation, tout problème ou tout litige doit être adressé en premier lieu à l'organisateur ou au responsable FLVB présent sur le site.
- 16.2. La situation pourra être analysée directement sur place lorsque cela est nécessaire au bon déroulement du tournoi.
- 16.3. Si la situation le justifie, elle pourra ensuite être transmise à la Commission de Beach Volleyball ou à la commission compétente de la FLVB afin d'examiner les faits et de déterminer une éventuelle sanction sportive adaptée.
- 16.4. Les sanctions peuvent notamment concerner un joueur, une équipe, un coach, un accompagnateur ou un club, selon la nature des faits constatés.

## **17. WILD CARDS POUR LES FINALES NATIONALES**

- 17.1. Pour les finales nationales, la FLVB peut octroyer une wild card par genre.
- 17.2. Toute demande de wild card doit être motivée et adressée à la FLVB par e-mail à l'adresse suivante : [beach@flvb.lu](mailto:beach@flvb.lu).
- 17.3. La demande doit expliquer les raisons sportives, médicales, organisationnelles ou exceptionnelles justifiant l'attribution d'une wild card.
- 17.4. L'attribution d'une wild card relève de la seule décision de la FLVB.
- 17.5. La wild card doit rester exceptionnelle et ne doit pas remettre en cause l'équité générale du championnat.

## **18. CAS NON PREVUS**

- 18.1. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la FLVB.
- 18.2. La FLVB se réserve le droit d'adapter certaines modalités d'organisation lorsque cela est nécessaire au bon déroulement du championnat, dans le respect de l'équité sportive et de l'objectif de développement du beach-volley jeunes.

**Fédération  
Luxembourgeoise  
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen  
Luxembourg

+352 48 41 86  
[info@flvb.lu](mailto:info@flvb.lu)  
[www.flvb.lu](http://www.flvb.lu)

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000  
BGLLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000  
CCRALLULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200  
TVA : LU15593608

**LU** **EMBOURG**  
LET'S MAKE IT HAPPEN



**NOVOTEL**

 **voyages**  
**emile weber**



**ASPORT**  
sport fashion lifestyle  
sports meet fashion